

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Conseil Départemental des Ardennes
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	2024-222-SMG
Date de mise en ligne :	Le mercredi 11 septembre 2024 à 11:40:01
Date de clôture :	Le lundi 21 octobre 2024 à 16:00:00
Titre :	Fourniture et livraison de diverses fournitures de bureau, papeterie et de consommables informatiques pour l'ensemble des services du Conseil départemental
Descriptif :	Les fournitures commandées seront livrées principalement au service des Moyens Généraux, 12, place du château à CHARLEVILLE MEZIERES (08000). Toutefois, le Conseil départemental se réserve le droit de faire livrer certaines commandes sur tout le département

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[09/10/2024 à 17:27:02] Bonjour,
Dans le DQE du lot 1 ligne 19 - boîte de 12 crayons HB - quantité demandée 336, est-ce bien la quantité de 336 "boîtes de 12" (et non 336 crayons)?
Idem ligne 20 - lot de 12 portemines - quantité demandée 110.
Cordialement.

[14/10/2024 10:10:39] Bonjour,

Concernant la ligne 19 - boîte de 12 crayons HB, la quantité demandée est de 336 crayons.
Et concernant la ligne 20 - lot de 12 portemines, la quantité demandée est de 110 portes mines.

Cordialement

Questions / Réponses

[03/10/2024 à 18:15:12] Bonjour,

Concernant le lot 5 "fourniture et livraison d'enveloppes imprimées". 8 à 12 "renforcés, avec soufflets" sont en kraft armé et ne peuvent donc être proposés en papier recyclé (le kraft armé contient des fils de plastique).

Pouvez-vous redéfinir vos besoins en tenant compte de cette incompatibilité ?

Merci à vous pour vos précisions

[07/10/2024 10:04:34] Bonjour,

Un bordereau des prix V2 ainsi qu'un DQE V2 sont republiés en ôtant la spécification de papier recyclé pour les articles 8 à 12.

La date de remise des offres est repoussée au 21 octobre 2024 à 16 h 00.

Cordialement

[03/10/2024 à 14:43:01] Bonjour,

Pourriez-vous indiquer l'adresse à laquelle nous devons envoyer les échantillons ? Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Cordialement

[04/10/2024 15:55:32] Bonjour,

Les échantillons doivent être envoyées à l'adresse suivante :

Conseil Départemental des Ardennes – Service de la Commande Publique

Hôtel du Département - CS 20001

Place de la Préfecture 08011 Charleville-Mézières cedex

Horaires d'ouverture : de 8 H 30 à 11 H 30 et de 13H30 à 16 H 30

Cordialement

[30/09/2024 à 12:02:03] Bonjour,

Pouvez-vous m'indiquer comment compléter le BPU du lot 1 svp ?

Pour la colonne G "prix unitaire HT par article", il s'agit bien du prix de notre conditionnement ramené à l'unité (ex :

Boîte de 12 crayons de bois, prix ramené à l'unité) et pour la colonne H il s'agit bien du prix de notre conditionnement (ex : le prix d'une boîte de 12 crayons de bois) ?

Merci

Questions / Réponses

[03/10/2024 08:49:16] Bonjour,

*Vous devez respecter les colonnes du Bordereau des prix et notamment :
Colonne G (prix unitaire HT par article) : prix du conditionnement ramené à l'unité
Colonne H (Prix HT du conditionnement) : prix HT du conditionnement du candidat.*

Cordialement

[18/09/2024 à 10:55:53] Bonjour, la signature électronique est-elle obligatoire de la remise des offres ? Merci, cordialement,

[19/09/2024 09:37:22] Bonjour,

Conformément à l'article 3 du Règlement de Consultation, les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Cordialement

[13/09/2024 à 14:43:18] Concernant le lot 5, il est très difficile de proposer toutes les enveloppes en papier recyclé. Si certains modèles ne sont pas en papier recyclé, est-ce que l'offre est considérée d'office comme nulle ?

[17/09/2024 10:46:52] Bonjour,

Vous devez vous conformer à la demande et proposer l'ensemble des produits demandés avec les spécificités exigées. A défaut, l'offre présentée sera déclarée irrégulière.

Cordialement

[13/09/2024 à 12:31:02] Bonjour, concernant les échantillons du lot 5, pourriez-vous mettre à notre disposition le logo, svp ?

[17/09/2024 10:44:15] Bonjour,

Le logo du Conseil départemental sera transmis uniquement au titulaire. Les échantillons demandés permettent d'évaluer la qualité du papier, son aspect, la blancheur ainsi que la qualité de l'impression. Il n'est donc pas nécessaire de disposer du logo du Conseil départemental pour remettre les échantillons demandés.

Cordialement